

SAINT-THIBAULT

Contexte



Mis en service dès 1952, le champ captant de Saint-Thibault dans l'Aube est situé dans une plaine agricole. Il possède la particularité d'être situé dans la nappe peu profonde des alluvions de la Seine, ce qui le rend très réactif. Cette caractéristique qui peut le rendre très sensible aux pesticides et aux nitrates lui permet aussi d'avoir un potentiel de reconquête rapide et efficace à court terme. C'est pourquoi le captage de Saint-Thibault a été désigné en 2016 par le préfet coordonnateur de bassin comme captage vitrine. C'est le seul du département de l'Aube. Ce ne sont pas moins de 29 communes et près de 10 100 habitants qui sont alimentés au quotidien par ce captage pour un débit moyen de 2000 m³/jour. Ce captage est aussi interconnecté avec une autre zone ce qui représente 4 communes supplémentaires.

Parole d'acteur



Frédéric Poirier, président du conseil politique de l'eau (COPE) des Vallées de la Mogne, de la Seine et de la Barse émanant de la Régie du syndicat mixte ouvert de l'eau potable, de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démolition (SDDEA)

« Pour préserver la ressource en eau et assurer un service pérenne nous devons faire face à **des défis majeurs : protéger le champ captant, s'adapter au changement climatique et distribuer de l'eau en quantité suffisante**. En effet, l'augmentation exponentielle de nos capacités de production est liée à la croissance de notre population et aux nombreuses interconnexions des communes qui souhaitent se raccorder à notre réseau afin de bénéficier de notre eau de qualité.

Suite au classement national du captage de Saint-Thibault en 2009, le SIAEP, l'ancien syndicat d'eau potable, avait entrepris une démarche de développement du champ captant afin de conserver la qualité constante de l'eau distribuée. Au 1^{er} janvier 2014, la compétence eau potable a été transférée au SDDEA. En 2016, la désignation du captage de Saint-Thibault par le préfet coordonnateur de bassin en tant que captage exemplaire a accéléré la démarche portant sur la délimitation de l'aire d'alimentation de captage (AAC). L'étude a été reprise et finalisée par la Régie du SDDEA. Nous faisons désormais partie à ce jour du Conseil de la Politique de l'Eau des Vallées de la Mogne, de la Seine et de la Barse.

De plus, nous avons entrepris au sein du SDDEA la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable qui intervient dans la gestion et la prise en compte du changement climatique ainsi que des évolutions futures en matière d'urbanisme.

Nous avons également entrepris une **démarche d'acquisition et d'analyse de données aux côtés des agriculteurs pour connaître les pratiques culturales les plus adaptées au terrain**. En effet, stockés dans les couches superficielles du sol lors des hivers secs, les nitrates s'infiltrent rapidement en période de fortes précipitations. Ce phénomène de lessivage provoque des pics de concentrations en nitrates dans la nappe d'eau souterraine. Les épandages de produits phytosanitaires ont également un impact très important sur la qualité de l'eau distribuée.

10 000
habitants

répartis sur 29
communes, sont
alimentés par ce
captage.

24 km²

de surface d'aire
d'alimentation de
captage (AAC) sur 6
communes.

1 684 ha

de terres arables
soit 70 % de la
surface de l'AAC.

420 ha

de gravières (plans
d'eau) soit 17% de
la surface de l'AAC.

59
exploitants

Problématique
nitrates

Nappe d'eau
souterraine
très réactive



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

À retenir

Sur 24 km² d'aire d'alimentation de captage, avec le concours d'exploitants agricoles soutenus et conseillés par la Chambre d'agriculture et qui souhaitent mettre en place de nouvelles pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement sans être trop contraignantes (que ce soit financièrement ou en termes de charge de travail pour ces mêmes agriculteurs), nous espérons dès 2020 pouvoir diminuer de façon significative les pics de nitrates en période de fortes précipitations.

Le territoire de l'aire d'alimentation de captage présente aussi de nombreuses gravières dont certaines ont même été aménagées en sites touristiques. L'activité de loisirs qui s'y est développée, avec des bateaux à moteur notamment, est particulièrement surveillée par l'agence régionale de santé.

Le remplacement du réseau de canalisations posées dans les années soixante est aussi un prérequis pour s'assurer que la qualité de l'eau ne se dégrade pas au sein du réseau. Commencée en 2014, cette démarche de remplacement s'avère à la fois longue et coûteuse mais primordiale.

Notre ambition et notre souhait consistent à développer des pratiques plus vertueuses grâce, pourquoi pas, à la création d'une agriculture biologique locale qui pourrait être subventionnée et qui alimenterait les cantines troyennes. **La sensibilisation aux problématiques environnementales passe autant par les assiettes que par des campagnes auprès du grand public.** C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une exposition pédagogique le 26 octobre 2019. Élus et ingénieurs de la Régie du SDDEA seront à même de répondre aux interrogations du public et de leur présenter les installations de pompage de l'eau. »



Gravière transformée en base de loisirs

En pratique sur le terrain



Léna Marollier, animatrice à la mission agricole de protection des captages



est en partenariat avec la Régie du SDDEA, et avec le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie, que la mission agricole de protection des captages de la Chambre d'agriculture de l'Aube anime le programme d'actions défini dans le cadre de l'étude de l'aire d'alimentation du captage de Saint-Thibault. Les actions sont mises en œuvre en concertation avec les agriculteurs pour prendre en compte leur connaissance du terrain et leurs observations, afin que celles-ci soient réalistes et réalisables sur le terrain. Cette première année d'animation est principalement ciblée sur la réduction des teneurs en nitrates, élément déclassant le captage de Saint-Thibault. Concrètement, **8 exploitants se sont portés volontaires pour des analyses de fumier** afin de connaître précisément la composition de leurs effluents d'élevage. À l'aide d'une courbe de modélisation, ils pourront piloter au plus juste les apports de fertilisants. Dans le même objectif, **un groupe de 7 agriculteurs s'est aussi porté volontaire pour réaliser pendant 3 ans des analyses de reliquats azotés sur 36 parcelles de l'aire d'alimentation de captage** (un en entrée d'hiver et un en sortie d'hiver). Ces analyses leur permettront de mieux gérer leur stratégie de fertilisation sur les 4 grandes cultures de l'aire d'alimentation de captage et d'éviter le surplus d'azote susceptible d'être entraîné vers la nappe qui alimente le captage de Saint-Thibault. Cette action est financée en grande partie par l'agence de l'eau, mais aussi par le COPE de Saint-Thibault, qui souhaite être acteur aux côtés des agriculteurs pour atteindre les objectifs de qualité d'eau. D'autres actions seront également proposées afin de mobiliser tous les agriculteurs de l'aire d'alimentation de captage : organisation de **tours de plaine** pour mettre en place des cultures associées, proposition de mesures agro-environnementales... »



Captage de Saint-Thibault